



SAPPHIRE

This book has been generated from a scan of the original and we cannot guarantee that it is free from errors or contains the full content of the original.



This compilation
copyright © Sapphire Publications Ltd

STRICTLY NOT FOR RESALE OR REDISTRIBUTION

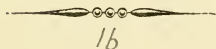
HE
6185
R6M19
1869
NPM

W. O. R. 1869

TIMBRES
DE
MOLDAVIE

ET DE
ROUMANIE,
PAR
LE DOCTEUR MAGNUS.

DEUXIÈME ÉDITION.



BRUXELLES,
AU BUREAU DU JOURNAL *LE TIMBRE-POSTE*,
J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, 7.

1869



PREFACE

DE LA DEUXIÈME ÉDITION.

Les timbres de Moldavie ont été pendant longtemps rares et très peu connus. Il suffit de consulter les premiers catalogues parus pour reconnaître combien cette étude laissait à désirer. Les deux premières éditions du catalogue de M. Potiquet (décembre 1861 et mars 1862), et celui de M. Moens (1862) parlent de quatre timbres rectangulaires.

5 para, noir; 40 para, bleu; 62 para, vert; 80 para, rouge.

Il y a évidemment ici une grave méprise. Trois de ces timbres appartiennent à l'émission

d'octobre 1859; mais il n'y a pas eu dans cette série de timbre vert de 62 para. Il n'est pas question de l'émission de 1854; le timbre de 62 para, vert, ne saurait être rapporté à celle-ci, car le timbre de couleur verte était de 54 para; de plus il était rond et non rectangulaire.

Ces erreurs ont été répétées de confiance dans les divers catalogues suivants. C'est, croyons-nous, dans celui de M. Mount Brown qu'on rencontre la première rectification et depuis, le malencontreux timbre de 62 para a disparu des catalogues.

Les timbres de la première émission étaient primitivement à peu près introuvables. Plus tard, avec les demandes croissantes, le nombre a augmenté, mais il était facile de reconnaître que les types étaient dissemblables et que les papiers d'impression ne différaient pas moins. La marge était belle pour les contrefacteurs. Aussi n'ont-ils pas manqué d'exploiter ce filon aurifère. Nous avons entrepris l'étude des différents types en faisant l'examen d'épreuves obtenues directement et par des intermédiaires honorables, éliminant tout d'abord tout ce qui était suspect et de mauvais aloi. Nous sommes ainsi parvenu à décrire dans le *Timbre-Poste*

(septembre 1867 et suivants) quinze types de la première émission. Trois de ces types nous paraissaient excessivement douteux. Tout le monde s'accorde aujourd'hui à les rejeter et nous nous rangeons à cet avis. Mais nous ne saurions admettre avec M. J. P. que cette série n'a jamais existée. Nous avons tenu entre les mains des exemplaires authentiquement annulés et dont l'origine ne laissait aucun doute par l'honorabilité des personnes qui les avaient transmis. Nos lecteurs trouveront plus loin les détails sur lesquels nous nous appuyons. Depuis la première publication de cet article et dans ces derniers temps, il nous a été remis par M. Moens, un timbre d'une valeur de 27 para au type de la première émission. Comme ce timbre était le premier de cette valeur qui eût passé sous nos yeux et qu'il n'avait encore été signalé par personne, nous nous sommes livré à son sujet à une étude approfondie. Le résultat a été favorable. Nous admettons pleinement l'authenticité, et nous en donnons plus loin des preuves qui nous semblent aussi complètes que pour les autres valeurs de cette émission. Cette découverte donne donc un intérêt de plus à notre travail. Nous l'avons complété en ajoutant la description de

la série du 1^{er} février 1868, qui n'avait pu pour cause paraître la première fois.

Nous avons continué à négliger à peu près complètement les contrefaçons. L'étude de ce genre de timbres a moins de succès en France et en Belgique qu'en Angleterre, et il est bien plus rare dans notre pays de voir une collection de premier ordre défigurée par la présence de faux timbres.

Nos amateurs n'ont pas besoin de ces descriptions minutieuses qui remplissent les colonnes des journaux anglais. Quelques caractères empruntés au mode de gravure et d'impression, au papier, leur suffisent pour éliminer le plus grand nombre de timbres suspects. D'ailleurs, l'œuvre des faussaires continue, et tel travail complet aujourd'hui risquerait fort de ne pas l'être longtemps. Ces raisons qui nous avaient décidé la première fois, nous engagent à persister dans notre conduite.

En publiant aujourd'hui cette deuxième édition, nous avons encore le désir d'appeler de nouvelles lumières, et nous sollicitons des renseignements sur les timbres de Moldavie, principalement de la première émission. Nous accepterons avec plaisir tous les détails qu'on

voudra bien nous transmettre et la communication des types qui seraient considérés comme nouveaux. Nous prions Messieurs les amateurs qui nous feront cette gracieuseté d'agréer par avance nos remerciements.

D. M.

TIMBRES

DE

M O L D A V I E

ET

DE ROUMANIE.

Vers les confins orientaux de l'Europe centrale est une population dont l'histoire se réduit à des récits d'invasion et d'asservissement d'une part, de victoire et d'indépendance de l'autre. Placée au nord du Danube, elle occupe deux provinces, la Moldavie au nord-est, la Valachie au sud-ouest, séparées l'une de l'autre par le Sereth. C'est dans ce pays provenant pour la plus grande partie de la Dacie des anciens, remarquable par sa grande fertilité et ses richesses minéralogiques, que Trajan avait établi des colonies de légionnaires destinées à contenir les barbares, dont le flot tendait, dès cette époque, à envahir l'empire romain. Sous les faibles successeurs de ce prince, cette barrière fut renversée et l'on vit ces pays faire partie tour à tour de l'empire

des Goths, des Huns, des Avars, puis occupé aux ix^e et xiv^e siècles par les Petchenègues, les Cumans et les Mongols. Plus tard, ce sont les Polonais et les Turcs qui se disputent la possession de ce pays qui finit en dernier lieu par reconnaître la suzeraineté des sultans sous le gouvernement d'Hospodars. Après la Pologne, la Russie revendique la possession de ces pays, et on la voit s'emparer de certains districts ou en occuper passagèrement la totalité. La dernière occupation eut lieu en 1854. Le succès des alliés en Crimée, en décidant la Russie à signer le traité de Paris, amena la constitution des deux principautés en deux états séparés sous la suzeraineté de la Turquie. L'élection du prince Couza par les deux principautés et les instances des puissances obligèrent la Porte à reconnaître la réunion de fait et plus tard, après le renversement de ce prince et l'élection du prince Charles de Hohenzollern en 1866, cette réunion dut être confirmée de nouveau.

L'état qui en résulte est sans doute destiné à devenir l'un des héritiers du célèbre *malade*, si les progrès de ces peuples continuent à leur assurer les sympathies de l'Europe civilisée.

Des deux principautés qui constituent aujourd'hui la Roumanie, une seule avant l'annexion faisait usage de timbres. Plus tard l'emploi en a été étendu à la Valachie. Nous devons donc dans cet exposé débiter par les timbres de Moldavie.

Simple observation. La poste roumaine expédie seulement la correspondance dans l'intérieur du pays. Les envois au dehors sont faits par l'entremise des bureaux de poste étrangers établis dans les principales villes, et ceux-ci emploient les timbres de leurs pays respectifs.

TIMBRES DE MOLDAVIE.

ÉMISSION DE 1854.

On n'est pas d'accord sur la date précise de l'émission de ces timbres. M. Rondot, *Magasin Pittoresque*, rapporte que l'usage des timbres-postes a été introduit en Moldavie en 1854, pendant la guerre de Crimée, et prétend avoir vu des lettres de 1855 portant les timbres de l'émission dont nous allons parler.

Comme les timbres de cette émission ne présentent pas une identité absolue, non-seulement d'une valeur à l'autre, mais aussi parmi les timbres de même valeur, nous commencerons par donner une description générale.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Timbres ronds, d'environ 20 millimètres de diamètre, gravés, imprimés en bleu à l'aide d'un timbre à la main sur papier de couleur.

D. Tête de bœuf, surmontée d'une étoile, au-dessus d'un cor de poste, dans un cercle.

L. En dedans du cercle : *Porto Screisorei*, écrits en lettres russes. Valeur en chiffres au milieu du cercle du cor de poste.

Valeurs : 27 para, rose ; 54 para, vert ; 81 para, bleu ; 108 para rose.

Tout en admettant ces quatre valeurs, nous commencerons par nous occuper des trois anciennement connues, et sur lesquelles nous serons d'accord avec la majorité de nos lecteurs. Nous traiterons ensuite de ce qui concerne la nouvelle valeur de 27 para.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS. C'est ici que commencent les incertitudes sur l'authenticité d'un certain nombre des espèces. N'y a-t-il eu qu'un seul type pour chaque valeur, et doit-on rejeter impitoyablement comme faux tout ce qui ne se rapporte pas au type admis ? ou bien faut-il avec M. Rondot admettre que chaque valeur a été gravée deux ou trois fois (ou plus) ? ce qui a entraîné de petites différences dans le dessin. D'après les renseignements qui nous ont été fournis, les différents types qui existent proviennent de ce que les bureaux de poste de quelques villes principales de la Moldavie avaient leurs timbres à main, et s'en servaient au fur et à mesure des besoins. Quoi qu'il en soit, toutes les démarches faites par M. Moens soit à Jassy, soit à Bucharest n'ont pas fourni d'autres renseignements. Il nous semble donc plus convenable d'exposer la description de tous les types rencontrés par nous, sauf à

faire l'examen critique de certains, dont l'origine paraît suspecte.

Timbres de 54 para (1).

PREMIER TYPE. (*Diamètre 19 2/3 mill.*)



1° Front plus de moitié couvert par les poils ;

2° Cornes légèrement concaves ; le sommet de la droite, se renversant un peu en dehors ; la gauche presque droite, un

peu plus longue et effilée ;

3° Oreilles très-ouvertes, dirigées transversalement, de forme triangulaire, l'angle externe et inférieur étant rectangulaire, mais à sommet arrondi, l'angle supérieur regardant directement en haut ;

4° Yeux gros, regardant de face, avec traces de sourcils ;

5° Nez de largeur à peu près égale dans toute sa longueur, avec nombreux poils à la racine ;

(1) Dans les descriptions qui suivent, nous avons pris les côtés droit et gauche des timbres, d'une façon absolue, par rapport aux timbres, comme il est d'usage pour les armoiries, et non par rapport au lecteur. On ne peut également s'attendre à trouver dans les fae-simile qu'une reproduction approximative des types. Il est entendu que nos descriptions ont été faites d'après les timbres eux-mêmes.

6° Narines formant deux crochets et une sorte de parenthèse ;

7° Pommettes légèrement saillantes ; joues plates, séparées du muse par une forte dépression ;

8° Lèvre supérieure très-grosse ; inférieure, touchant le cercle du cor de poste ;

9° Étoile à cinq branches, à pointe supérieure, l'angle inférieur très-ouvert ;

10° La légende arrive à $1\frac{1}{2}$ mill. des extrémités du cor de poste ;

11° Le cor de poste a près de 13 mill. d'une extrémité à l'autre, sur 6 mill. verticalement. Il est très-renflé au-dessus de l'ouverture du pavillon et a le grand diamètre de son ovale presque vertical ;

12° Les chiffres qui y sont contenus ont : le 5 un corps plus petit que les autres types, et une tête formée d'une ligne légèrement concave. Le 4 a sa première ligne très-épaisse en haut et légèrement courbe ; la seconde ligne verticale est droite et plus petite que sur les autres types.

Ce type est sur papier vergé, vert jaunâtre.

DEUXIÈME TYPE. (*Diamètre 20 mill.*).



1° Front étroit, - garni de deux houppes de poils, le milieu étant moins fourni ; le haut de la tête paraît bosselé ;

2° Cornes très-voisines du type précédent ;

3° Oreilles de forme ovale et obliques en haut et en dehors;

4° Yeux plus petits qu'au type précédent, légèrement obliques et recouverts d'un sourcil très-épais;

5° Nez indiqué par une ligne de gauche très-prononcée et seulement à droite par un trait dans le bas. Poils nuls à la racine;

6° Narines indiquées par deux courtes lignes droites, légèrement divergentes;

7° Pommettes saillantes, séparées des joues par un creux; deuxième dépression entre les joues et le muflle;

8° Lèvre supérieure assez large, inférieure touchant le cercle du cor;

9° Même étoile à cinq branches, plus étalée dans le sens transversal;

10° La légende arrive à $1\frac{1}{2}$ mill. des extrémités du cor de poste;

11° Le cor de poste a $12\frac{1}{2}$ mill. de longueur sur 5 mill. de hauteur. Le pavillon a la même disposition que le premier type, mais l'ouverture ovale, plus effilée à ses extrémités, a son grand diamètre oblique sous un angle de 45 degrés;

12° Chiffres. Le 5 est assez pareil au premier type; quand au 4, il a sa ligne gauche épaisse, très-forte et de toute la hauteur du chiffre.

Ce type est sur papier vergé vert tendre, sur papier nuagé et sur papier uni assez consistant.

TROISIÈME TYPE. (*Diamètre 21 mill.*).

Ce type est celui qui a la tête la plus forte.

1° Front recouvert à peine dans son tiers supérieur par les poils qui tombent verticalement. Tempes larges et découvertes ;



2° Cornes recourbées en dedans. C'est à peine si la petite pointe de celle de gauche est légèrement tournée en dehors ;

3° Oreilles triangulaires, moins fortes qu'au 1^{er} type, presque horizontales ;

4° Yeux un peu obliquement dirigés et en bas, assez gros. Sourcil plus marqué à gauche ;

5° Nez très-large, près de 2 mill., égal dans toute sa longueur ; avec quelques poils à la racine ;

6° Narines indiquées par de petits crochets en parenthèse ;

7° Pommettes aplaties. Renflement des joues précédé et suivi d'une dépression ;

8° Lèvre supérieure très-large, inférieure petite et s'appuyant sur le cor ;

9° Étoile à cinq branches, aplatie et plus écrasée qu'au type précédent ;

10° Légende commence à plus de 2 mill. et finit à 1 mill. du cor ;

11° Cor de poste a 13 1/2 mill. de longueur sur 5 1/2 mill. de hauteur. L'ouverture du pavillon présente l'ovale le plus large, et le grand diamètre a

une direction se rapprochant de l'horizontale ;

12° Le 5 est très-gros, bossu. La tête est constituée par une simple ligne à peine courbe. Pour le 4, la deuxième ligne est courbée fortement en dehors.

Ce type est sur papier vert tendre nuagé.

QUATRIÈME TYPE. (*Diamètre 20 1/2 mill.*).



1° Front recouvert de quatre mèches de poils dans un tiers à peine de sa hauteur. Tempes découvertes ;

2° Cornes fortement recourbées, plus grosses et plus longues qu'au

3° type, celle de gauche légèrement tordue à la pointe ;

3° Oreilles ovales, terminées en pointe et dirigées horizontalement, quoique un peu tombantes ;

4° Yeux très-obliques, petits et sans sourcils ;

5° Nez triangulaire, très-large, sans poils à la racine ;

6° Narines indiquées par deux points ;

7° Pommettes assez saillantes, se continuant par une ligne à peine déprimée avec le muflle ;

8° Lèvre supérieure plus étroite qu'aux types précédents, inférieure recouvrant tout à fait le cercle du cor ;

9° Étoile à six branches opposées deux par deux.

10° Légende commençant à 2 1/2 mill. du pavillon et finissant à 1 1/2 mill. de l'embouchure ;

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 6, y compris la partie couverte par la lèvre ;

12° Le chiffre 5 est très-pareil à celui du troisième type. Le 4 a sa deuxième ligne courbée plus fortement qu'au troisième type et l'extrémité gauche de la ligne horizontale présente un léger crochet ;

Ce type est sur papier nuagé vert tendre et sur papier uni vert jaune ;

CINQUIÈME TYPE. (*Diamètre 20 mill.*)



1° Front large, recouvert d'une petite quantité de poils, se terminant suivant une ligne droite ;

2° Cornes étroites et courtes, mais à double courbure ;

3° Oreilles ovales terminées en pointe et horizontales ;

4° Yeux assez semblables au premier type, avec sourcils assez prononcés.

5° Nez très-voisin de celui du deuxième type avec deux lignes de poils à la racine ;

6° Narines comme au deuxième type ;

7° Pommettes plates, se continuant par une ligne à peine ondulée avec le mufle ;

8° Lèvre supérieure ordinaire et inférieure touchant le cercle ;

9° Étoile à cinq branches, aplatie de haut en bas, comme le troisième type ;

10° La légende commence à 1 1/2 mill. du pavillon et finit à 1 mill. de l'embouchure du cor ;

11° Cor de poste de 12 1/2 mill. sur un peu plus de 5 mill. ;

12° Le 5 a beaucoup d'analogie avec celui du deuxième type, et le 4 avec celui du premier, sauf la forme de la première ligne.

Ce type est sur papier ordinaire, vert jaunâtre.

Timbres de 81 para.

PREMIER TYPE. (*Diamètre 19 1/2 mill.*).



1° Front assez étroit, recouvert en haut d'une large houppe arrondie de poils. Le dessus de la tête est déprimé ;

2° Cornes presque droites, mais avec double courbure inverse ;

3° Oreilles ovales, courtes et légèrement relevées ;

4° Yeux très-obliques, sourcils très-prononcés et courbes ;

5° Nez indiqué par le trait de gauche ; à droite par les extrémités de la ligne : quelques poils près de l'origine du sourcil droit ;

6° Narines formant deux espèces de crochets à concavité extérieure ;

7° Pommettes peu saillantes, saillie des joues avec deux dépressions, l'une intermédiaire aux parties précédentes, l'autre entre elles et le muffle ;

8° Lèvre supérieure très-forte, inférieure recouvrant un peu le cercle du cor ;

9° Étoile régulière, la plus grosse entre les types du 81 para ;

10° Légende, commence à 1 1/2 mill. du pavillon pour finir à 1 mill. de l'embouchure ;

11° Le cor de poste a 12 mill. sur 5 ; le grand diamètre de l'ovale présente une direction voisine de la verticale : les extrémités vont en s'effilant.

12° Le chiffre 8 est gros et a 2 1/2 mill., tandis que le 1 n'a que 2 mill.

Ce type est sur papier nuagé.

DEUXIÈME TYPE. (*Diamètre 19 1/2 mill.*).



1° Front large, découvert avec deux grosses houppes de poils ;

2° Cornes presque droites, mais avec les deux courbures ordinaires ;

3° Oreilles à peu près ovales et dirigées sous un angle de 45 degrés ;

4° Yeux un peu obliques, assez ouverts ; sourcils très-prononcés ;

5° Nez large, marqué par la ligne de gauche seulement et quelques linéaments de la droite ; poils à la racine ;

6° Narines formées, la droite par un trait droit, la gauche par un crochet à courbure externe ;

7° Pommettes nulles, joues plates; dépression avant le mufle seulement ;

8° Lèvre supérieure très-grosse, inférieure en forme de croissant ;

9° Étoile un peu irrégulière, la pointe supérieure moins développée ;

10° La légende commence et finit à un peu moins d'un millimètre du cor de poste ;

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 5. Le grand diamètre du pavillon est un peu plus incliné qu'aux autres types ;

12° Le chiffre 8 est très-gros et comme le 1, il a 2 1/2 mill. de hauteur.

Ce type est sur papier nuagé bleu pâle.

TROISIÈME TYPE. (*Diamètre presque 20 mill.*)



1° Front élevé et abondamment garni de poils dans un tiers de sa hauteur ;

2° Cornes presque droites, mais également avec double courbure, comme le premier type du 54 para ;

3° Oreilles très-ouvertes, dirigées transversalement et presque semblables à celles de ce premier type ;

4° Yeux largement ouverts et saillants, sourcils peu marqués ;

5° Nez allant légèrement en s'élargissant, pourvu d'une houppe épaisse de poils à la racine ;

6° Narines très-prononcées en forme de parenthèse ;

7° Pommettes assez marquées, se continuant insensiblement avec le mufle, que précède une dépression très-marquée ;

8° Lèvre supérieure plus large qu'aux types précédents ; inférieure irrégulière plus haute à droite qu'à gauche ;

9° Étoile irrégulière, un peu aplatie ;

10° La légende touche presque le cor de poste, à 1/2 mill.

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 6 mill. et touche du bas le cercle d'encadrement ;

12° Les chiffres sont les plus grands parmi les types du 81 para. Ils ont près de 3 mill. de hauteur.

Ce type est sur papier mécanique bleu pâle.

QUATRIÈME TYPE. (*Diamètre 19 1/2 mill.*).

Très-voisin du deuxième type.



1° Front moins large qu'au deuxième type, assez découvert vers la racine des cornes ;

2° Cornes. La droite est un peu moins courbe, et le contraire du deuxième type a lieu pour la gauche ;

3° Oreilles moins larges ; il y a un intervalle de près d'un millimètre entre les origines de la corne et de l'oreille gauches ;

4° Yeux un peu obliques, assez ouverts, sourcils très-prononcés ;

5° Nez, même disposition qu'au deuxième type ;

6° Narines formées par un double crochet en parenthèse ;

7° Pommettes plus marquées. La ligne de la joue séparée du mufle, par une très-forte dépression, à gauche surtout ;

8° Lèvre supérieure très-grosse, inférieure plate ;

9° Etoile irrégulière. La pointe supérieure gauche paraît plus développée. L'inférieure du même côté l'est moins ;

10° La légende commence et finit à environ 1 millimètre du cor de poste ;

11° Le cor de poste a près de 13 mill. sur 5 $\frac{1}{3}$ mill. L'ovale du pavillon est un peu moins incliné qu'au deuxième type ;

12° Chiffres ayant environ 2 $\frac{1}{2}$ mill. ; toutefois le 8 paraît plus grand que le 1 ;

Ce type est sur papier nuagé bleu et sur papier mécanique bleu pâle, un peu rosé et sur papier vergé bleu très pâle à vergeures fines et peu apparentes.

CINQUIÈME TYPE. (*Diamètre 20 mill.*)



1° Front découvert, quelques grosses houppes de poils à la partie supérieure ;

2° Cornes presque droites, mais avec double courbure et moins longues qu'aux types précédents ;

3° Oreilles ovales ayant une direction horizontale ;

4° Yeux obliques, sourcils marqués et se continuant avec les lignes du nez ;

5° Nez large et allant en s'élargissant ; trois groupes de poils sur le dos, vers la racine ;

6° Narines très-écartées, à peine marquées ;

7° Pommettes peu saillantes, joues bien marquées, dépression entre elles et entre les dernières et le mufle ;

8° Lèvre supérieure très-large, inférieure couvrant la moitié du cercle du cor ;

9° Étoile régulière assez petite et semblable à celle du troisième type ;

10° La légende commence à 1 1/2 mill. pour finir à moins d'un mill. du cor ;

11° Le cor de poste a 12 1/2 mill. sur 5 1/2 mill. ; L'ovale du pavillon ressemble à celui du cinquième type du 54 para ;

12° Les chiffres sont très-petits. Le 8 a 2 mill. et le 1, 1 1/2 mill. seulement.

Ce type est sur papier mécanique bleu pâle.

Timbres de 103 para.

PREMIER TYPE. (Diamètre 20 1/2 mill.)



1° Front très-couvert de poils qui arrivent jusqu'aux oreilles ;

2° Cornes obliques et à double courbure ;

3° Oreilles semblables à celles

du type 1, du 54 para ;

4° Yeux de face, saillants. Sourcils indiqués ;

5° Nez large, nombreux poils à la racine ;

6° Narines à crochets, forme de parenthèse ;

7° Pommettes plates ainsi que les joues. Dépression avant le mufle ;

8° Lèvre supérieure large, saillante ; inférieure très-petite ;

9° Étoile très-grosse et un peu aplatie ;

10° La légende commence et finit à 2 mill. du cor de poste ;

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 5 1/2 mill. L'ovale du pavillon est incliné d'environ 45 degrés ;

12° Les chiffres sont étroits et maigres.

Ce type est sur papier vergé rose.

DEUXIÈME TYPE. (*Diamètre 20 mill.*)



- 1° Front recouvert de poils dans toute la partie supérieure et moyenne, tout à fait découvert sur les côtés ;
- 2° Cornes presque droites, très-longues ; double courbure à peine marquée ;
- 3° Oreilles étroites et très-peu relevées ;
- 4° Yeux gros, saillants, mais légèrement obliques ;
- 5° Nez assez large, avec léger trait vers la racine du bord gauche ;
- 6° Narines formées par un crochet à droite et un trait à gauche ;
- 7° Pommettes plates et joues légèrement concaves, avec trait vers la partie moyenne au niveau de la dépression ;
- 8° Lèvre supérieure grosse, inférieure à peine marquée ;
- 9° Étoile assez grosse et régulière ;
- 10° La légende commence à 1 1/2 mill. et finit à 1 mill. du cor de poste ;
- 11° Le cor de poste a 13 mill. sur 5 1/2. L'ovale du pavillon est très-large aux extrémités de son grand diamètre ;
- 12° Les chiffres sont d'inégale grandeur, le 0 dépasse en hauteur les autres de près d'un demi-millimètre et le 8 étroit penche en dehors par sa partie supérieure.

Ce type est sur papier mécanique rose.

TROISIÈME TYPE. (*Diamètre 20 mill.*)



1° Front très-découvert sur les côtés, grosse houppe de poils au milieu ;

2° Cornes droites, à peine la petite pointe fléchie en dehors. La droite plus courte qu'au type précédent ;

3° Oreilles ovalo-triangulaires, presque horizontales, la pointe un peu relevée ;

4° Yeux de face avec sourcils obliques ;

5° Nez très-large, triangulaire, houppe de poils à la racine ;

6° Narines indiquées par deux légers crochets ;

7° Pommettes et joues marquées par simple ligne droite avec trait oblique, se continuant directement avec le mufle ;

8° Lèvre supérieure assez grosse, inférieure en sorte de croissant, ouverture de la bouche très-prononcée ;

9° Étoile assez grosse et régulière ;

10° La légende commence à 2 mill. et finit à un peu plus d'un mill. du cor ;

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 5 1/2 mill. Le grand diamètre du pavillon est moins incliné qu'au précédent ;

12° Les chiffres ont 2 1/2 mill. ; le 0 est à peu près aussi large dans toute la hauteur.

Ce type est sur papier nuagé rose.

QUATRIÈME TYPE. (*Diamètre 21 mill.*)



1° Front découvert, élevé, avec trois ou quatre grosses houppes de poils ;

2° Cornes fortement courbées à concavité interne ; petite pointe à peine fléchie en sens inverse ;

3° Oreilles triangulaires dirigées transversal. ;

4° Yeux obliques regardant en bas. Sourcils arqués.

5° Nez très-large et triangulaire ; deux houppes de poils à la racine ;

6° Narines indiquées par deux gros points ;

7° Pommettes à peine saillantes, ligne de la joue droite et se continuant directement avec le mufle ;

8° Lèvre supérieure grosse ; inférieure , moyenne ;

9° Étoile très-grosse, irrégulière, la pointe inférieure droite plus volumineuse que les autres ;

10° La légende commence à 2 1/2 mill. et finit à 2 mill. du cor ;

11° Le cor a 13 1/2 mill. sur 6 mill. Le grand diamètre du pavillon est dirigé comme au troisième type ;

12° Les chiffres ont 2 1/2 mill. Le 0 est bosselé et plus large du haut que du bas.

Ce type est sur papier nuagé rose et sur papier mécanique rose pâle comme le quatrième type du 54 para et du 81 para.

CINQUIÈME TYPE. (*Diamètre 20 mill.*)

1° Front allongé en largeur, garni de poils en quatre ou cinq grosses houppes, occupant 2/5 de la hauteur;

2° Cornes presque droites, les plus courtes, surtout la gauche; la deuxième courbure à peine marquée;

3° Oreilles ovales, petites, mais ouvertes, presque horizontales, les pointes tournées un peu en haut et en dehors;

4° Yeux de face, mais un peu obliques. Sourcils bien marqués;

5° Nez large, pourvu à la racine de trois groupes de poils;

6° Narines formant parenthèse;

7° Pommettes et joues peu saillantes, avec légère dépression : nouvelle dépression plus marquée avant le mufle;

8° Lèvre supérieure large, mais peu élevée, inférieure inégale, plus haute à gauche qu'à droite;

9° Étoile petite;

10° La légende commence à près de 2 mill. et finit à 1 1/2 mill. du cor ;

11° Le cor de poste à 13 mill. sur 5 1/2. Le grand diamètre de l'ovale du pavillon présente une obliquité de 45 degrés ;

12° Les chiffres sont maigres. Leur hauteur est d'un peu plus de deux millimètres.

Ce type est sur papier ordinaire rose.

Voilà donc quinze types de timbres, cinq de chaque valeur. Nous ne nous porterons point garants de leur authenticité. Notre but en les faisant connaître est d'appeler sur eux la critique des amateurs et les renseignements. Il en est pourtant que nous considérons comme parfaitement authentiques, tels que le premier type du 54 et du 108 para sur papier vergé et le deuxième type du 81 sur papier nuagé. Ce sont ceux qui ont été reçus les premiers. Nous avons vu le 54 oblitéré dans la collection de M. Ph. et dans celle de M. de B. Le premier provenait du Foreign Office et d'un secrétaire de feu lord Palmerston. Nous ignorons l'origine du second. Le deuxième type du 54 et du 108 et le premier du 81 nous paraissent également bons. Il en est de même des troisièmes types du 81 et du 108. Nous avons vu le n° 2 du 108 oblitéré dans la collection Ph. ; M. F. nous en a fait voir un deuxième exemplaire depuis et M. Baillieu nous a dit l'avoir reçu de Bucharest en même temps que le deuxième type du 54

sur vergé et d'autres types. Une preuve qui lui paraît comme à nous assez convaincante de l'authenticité du timbre, c'est que la personne qui les lui a fait parvenir n'a pu depuis lui en procurer d'autres. L'envoi ne comprenait qu'un petit nombre de timbres par groupes de quatre. Nous ne pouvons rien dire des autres types, sinon que les types cinquièmes de chaque valeur nous semblent des plus douteux, mais nous n'osons affirmer leur fausseté.

Ces timbres quoique dissemblables ont pourtant un certain air de parenté. Ainsi l'on est frappé de la similitude des premiers types du 54 et du 108, et du troisième du 81 para. La forme de la tête, des cornes, des oreilles, la disposition des yeux, du nez, leur donnent une ressemblance qui frappe l'attention. Il y a pareillement beaucoup d'analogie entre les types 2 du 54, 1 du 81, et 2 et 3 du 108. L'étroitesse de la tête, la disposition verticale des cornes sont les caractères les plus saillants.

On retrouve pareillement la même ressemblance entre les types 4 du 54 et du 108 para; même disposition des cornes, même forme et direction des oreilles, ressemblance du front, du nez, des joues, des lèvres et jusqu'à similitude d'impression sur papier nuagé et sur papier ordinaire. Mais le 81 para n'offre pas de type analogue (1). Enfin les trois types

(1) Le quatrième type du 81 est comme ceux du 54 et du 108 sur deux espèces de papier, mais le dessin n'a pas d'analogie.

5 dont nous soupçonnons l'authenticité sont tous trois sur papier uni, ont la même tête, des cornes courtes presque droites, des oreilles ovales et horizontalement dirigées; les chiffres sont les plus petits de chaque valeur. Il semble qu'en général les 81 diffèrent plus des autres valeurs que les deux autres entre elles, puisque, sauf pour le troisième type, nous retrouvons des types correspondants dans les 54 et 108 para. Voilà pour le dessin.

Le papier n'est pas le même; les types 1 et 2 du 54 para sont sur papier vergé. Il est possible qu'il existe un type du 81 sur le même papier; mais nous ne l'avons pas rencontré. Le 108 au contraire en offre un qui a la plus grande analogie avec le premier type du 54. Quant aux autres types, on en trouve sur papier nuagé et sur papier ordinaire, portant encore les traces de la toile métallique sur la pâte pendant la fabrication. Au point de vue de l'ancienneté les timbres sur papier vergé sont les premiers. Ceux sur papier nuagé sont contemporains ou les ont suivi de près. Ceux sur papier ordinaire sont les derniers connus. Pourtant le type 2 du 108 para fait exception. La nuance des papiers comme leur nature n'est pas toujours identique, et l'on peut rencontrer le même type sur deux sortes différentes, témoin le quatrième type des 54, 81 et 108 para (1).

(1) Nous serions tenté d'attribuer les timbres de ce

Quant à l'impression, elle a toujours eu lieu avec de l'encre bleue, mais elle a pris sur certains papiers verts, ceux du premier et surtout du cinquième type, une teinte presque verte. Cette même nuance se retrouve sur le spécimen oblitéré du deuxième type du 108.

Dans nos recherches, malheureusement trop restreintes, nous n'avons rencontré que quatre timbres oblitérés suivant deux types. L'une des oblitérations est constituée par un timbre circulaire portant la date et le nom du pays, et de forme analogue aux timbres de cette nature en usage ailleurs. C'est l'oblitération des deux timbres de 54 para. L'autre est une espèce d'ovale avec renflement aux deux extrémités du grand diamètre. L'ovale est divisé en deux par une ligne horizontale; au-dessus, est *Franco*; en bas est un nom de ville. Nous n'avons pu le déterminer sur le deuxième type du 108 para. Cette oblitération nous l'avons retrouvée sur un timbre de 80 para de l'émission suivante, et cette circonstance nous a paru militer en faveur de l'authenticité du timbre, qui avait paru douteuse à d'autres personnes.

quatrième type sur papier uni à des réimpressions faites avec le timbre à main retrouvé. Ceci n'est qu'une supposition, et ne s'appuie sur aucun renseignement.

Timbre de 27 para.

Type unique. (Diamètre 19 2/3 mill.)

1° Front couvert de poils dans la moitié de sa hauteur.

2° Cornes légèrement concaves et divergentes, à petite pointe infléchie en dehors.

3° Oreilles très-ouvertes, dirigées transversalement, de forme à peu près triangulaire, mais l'angle externe et supérieur incliné en dehors.

4° Yeux très-gros, regardant en face avec ligne de sourcils.

5° Nez allant en s'élargissant de la racine à la base, pourvu à la racine de nombreux poils.

6° Narines indiquées par deux petits crochets.

7° Pommettes légèrement saillantes, joues aplaties, couvertes de lignes de poils, séparées du muffle par une forte dépression.

8° Lèvre supérieure très-grosse, inférieure touchant le cercle du cor de poste.

9° Étoile à 5 branches allongées, à pointe supérieure, la plus forte à angle inférieur le plus ouvert, la branche de gauche qui le borde étant comme atrophiée.

10° La légende arrive à 1 mill. des extrémités du cor de poste.

11° Le cor de poste à 12 1/2 mill. d'une extrémité à l'autre sur 6 mill. verticalement. Il est très-

renflé au-dessus de l'ouverture du pavillon, et le grand diamètre de l'ovale qu'il forme est presque vertical.

12° Les chiffres qui y sont contenus n'ont guère que 2 mill. de hauteur. Le 7 ne dépasse pas le 2 en dimension. La forme en est bizarre et singulière.

Ce type est sur papier vergé rose pâle, jaunâtre.

Le rose de ce timbre n'est pas de même nuance que celui du 108. Tandis que ces derniers timbres sont d'un rose lilacé ou bleuâtre, le nouveau est plutôt rose jaune. Le seul exemplaire que nous connaissions ayant été en service a pu éprouver une altération de nuance. L'impression est noire au lieu d'être bleue comme pour les autres valeurs. Ajoutons que le timbre est oblitéré ; que l'oblitération est celle du premier type du 54 para dont nous avons trouvé deux exemplaires. Elle est ronde et porte au milieu $\frac{10}{9}$, probablement le jour et le mois, mais l'année manque comme sur les autres : autour, entre les deux filets d'encadrement, FOKSCHANI MOLDAVIA (ce dernier mot incomplet). L'un des deux timbres du 54 para portait le mot GALATZ, au lieu de FOKSCHANI, mais à part ce mot, la forme de l'oblitération était la même.

Si maintenant on examine ce timbre à côté des autres valeurs, on lui trouve un air de parenté extrêmement frappant avec les premiers types des 54 et 108 para et le troisième type du 81 para, surtout avec le premier type du 54. La ressemblance

n'est pas absolue. En comparant tous les détails du type, comme nous l'avons fait, il est facile de s'assurer qu'on trouve une similitude bien plus grande qu'avec les autres types de chaque valeur. Or les premiers types des 54 et 108 para sont ceux que nous considérons comme tout à fait authentiques, avec la majorité des collectionneurs.

Le papier des timbres de 54 et 108 para (1^{er} type) est vergé. Notre timbre de 27 para est également vergé.

La couleur de l'impression, noire au lieu de bleue, constitue une différence capitale dont nous ne pourrions donner la raison.

Peut-être en trouverait-on le motif dans le désir de mieux distinguer cette valeur du 108 para.

L'identité absolue de l'oblitération sur des timbres qui proviennent de collections appartenant à trois pays et qui n'ont pu incontestablement pour le 54 para être l'œuvre de faussaires constitue encore une analogie très-remarquable.

Reste une grave objection. On ne connaît encore qu'un seul exemplaire de ce timbre. Comment a-t-il pu rester inconnu jusqu'à ce jour? A cela nous répondrons que les timbres moldaves du premier type de 54 et 108 para ne sont pas communs, que les types suivants le sont davantage, et nous nous souvenons encore de la difficulté que nous avons eue à nous procurer le premier type du 54 para. Demandez en Moldavie les timbres de la première émission :

on ne vous adressera que les derniers types, les douteux. D'ailleurs notre timbre appartient à la petite valeur, celle qui pour les séries anciennes périmées a toujours été la plus difficile à obtenir. Nous en appelons aux amateurs qui comme nous ont assisté à la naissance de la timbrophilie. Comme l'étude des timbres moldaves est encore enveloppée d'obscurité, il n'est pas étonnant qu'on ait ignoré jusqu'à ce jour l'existence d'un timbre qui devait être plus rarement employé ou qui a été plus fréquemment détruit parce qu'il s'appliquait sans doute sur les journaux. Le 3 pfennige de Saxe, première émission, n'a-t-il pas été dans ce cas, comme les 2 cuartos d'Espagne? Combien connaît-on de timbre de 5 et 13 cents d'Honolulu (chiffre dans une vignette). La rareté du timbre n'est donc pas une présomption d'imposture.

Si l'on examine la valeur des trois anciens timbres, 54, 81 et 108 para, on trouve qu'ils forment une progression arithmétique dont la raison serait 27. Or notre timbre de 27, moitié de 54, formerait à la fois le premier terme et la raison de cette progression. On aurait donc la progression 27, 54, 81, 108 qui rend infiniment probable l'existence d'un timbre de 27 para.

Tous ces motifs nous semblent donc militer en faveur de l'authenticité de ce timbre et nous ne doutons pas que l'attention éveillée sur son compte, on ne produise d'autres exemplaires très-prochaine-

ment. Il est probable aussi que la contrefaçon ne tardera pas à en faire paraître. Les détails dans lesquels nous sommes entrés permettent aux amateurs de distinguer les vrais des faux.

Les contrefaçons de ces timbres ont été certainement très-nombreuses, et nous reconnaissons toute notre insuffisance pour les distinguer. Il en est une pourtant qui est des plus faciles à reconnaître, car elle témoigne de l'ignorance de son auteur hambourgeois. Ici chacune des trois valeurs lithographiées est entourée d'un encadrement carré qui donne au rangement des timbres une disposition que ne présentent jamais les vrais, placés qu'ils sont sur les feuilles un peu au hasard. De plus le dessin est *identique* pour les trois valeurs, et l'on a pu constater qu'il n'y a tout au plus, pour les vrais, qu'une grande ressemblance.

La même incertitude qui préside à l'émission de cette série règne également sur l'époque de sa mise hors de service. On peut admettre toutefois que ces timbres ont été retirés lors de l'émission de ceux qui suivent.

ÉMISSION D'OCTOBRE 1859.

C'est à cette époque et non en 1858 ou en 1861, comme le dit M. Rondot, que fut émise cette nouvelle série qui constate pour la Moldavie, au dire du même auteur, l'adoption régulière du système d'affranchissement au moyen de timbres-postes.

Comme pour la première série on trouve plusieurs types pour chaque valeur, mais avec concordance deux à deux pour les valeurs de 40 et de 80 para. Comme à la série précédente, nous donnerons d'abord les caractères généraux de la série, puis les caractères spéciaux des types.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Timbres rectangulaires, à coins arrondis, imprimés en couleur sur papier pelure.

D. Tête de bœuf surmontée d'une étoile et située au-dessus d'un cor de poste dans un rectangle à coins arrondis.

L. *Porto* à droite; à gauche *Scrisorei* ou *Gazetei* suivant le timbre. Valeur en haut et en bas.

Valeurs : 5, 40 et 80 para.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS. Il importe en premier lieu de distinguer des deux autres le *timbre de 5 para*. Celui-ci est plus petit. Il a seulement :

Hauteur 18 mill.

Largeur 15 1/2 mill.

La légende porte à gauche *Gazetei*, en raison de la destination habituelle du timbre pour l'affranchissement des journaux. Il est imprimé en noir et le dessin appartient à deux types.

PREMIER TYPE.

1^o Front couvert d'une forte couronne de poils



ne laissant à découvert qu'une faible partie du milieu ;

2° Cornes assez renflées à la base, à double courbures ;

3° Oreilles triangulaires, à extrémité aiguë, relevée en haut et en de-

hors ;

4° Yeux obliques, sourcils très-marqués ;

5° Nez un peu plus large à la partie inférieure, garni de quelques poils le long du dos ;

6° Narines formées de 2 crochets en parenthèse ;

7° Pommettes saillantes, creux prolongé au niveau des joues ;

8° Lèvre supérieure peu développée ; inférieure, en croissant étroit ;

9° Étoile à 6 branches, oblongue transversalement ;

10° Embouchure et pavillon du cor de poste plus gros qu'au deuxième type ;

11° Légende. Les lettres de *Porto* sont plus petites et plus écartées qu'aux deuxième type ;

12° Le chiffre 5 est plus petit.

DEUXIÈME TYPE.

1° Front garni d'une grosse houppe de poils et découvert sur les côtés ;

2° Cornes fortement recourbées en un seul sens ;

3° Oreilles à peu près ovales, dirigées transversalement en dehors ;



4° Yeux saillants et horizontaux, sourcils peu marqués ;

5° Nez de largeur égale dans sa hauteur. Quelques poils à la racine ;

6° Narines représentées par deux points ;

7° Pommettes aplaties, joues droites, léger sillon un peu au-dessus du mufle ;

8° Lèvre supérieure assez grosse, inférieure très-petite ;

9° Étoile à six branches, oblongue transversalement, un peu plus grosse ;

10° Embouchure et pavillon du cor moins gros qu'au premier type ;

11° Les lettres de *Porto* sont un peu plus grosses et plus rapprochées ;

12° Le chiffre 5 est plus gros.

Timbres de 40 et 80 para.

Ces timbres ont 17 à 17 1/2 mill. de largeur sur 19 1/2 à 20 de hauteur. Ils portent *Scrisorei* sur le côté gauche et sont imprimés en couleur.

PREMIER TYPE.

Commun aux deux valeurs : 17 sur 19 1/2 mill.

1° Front 3/4 couvert de poils par houppes ;

2° Cornes à double courbure, la base assez forte ;



3° Oreilles de forme triangulaire, à pointes regardant en haut et en dehors ;

4° Yeux assez gros, un peu obliques ; sourcils marqués ;

5° Nez un peu triangulaire avec ligne de poils sur le dos ;

6° Narines formées par deux crochets en parenthèse ;

7° Pommettes saillantes, avec dépression au-dessous, puis saillie se continuant avec le mufle : disposition plus prononcée sur le 40 para que sur le 80 ;

8° Lèvre supérieure assez grosse, inférieure très-petite, distante du cor surtout dans le 80 para. — Le mufle est plus étroit sur le 80 para ;

9° Étoile à six branches, régulière ;

10° Embouchure et pavillon du cor comme au premier type du 5 para ;

11° Le mot *Porto* a les lettres petites et écartées. *Scrisorei* commence à 3 mill. de la bordure et finit de même ;

12° Les chiffres 40 et 80 sont petits. Le 8 de 80 est de travers.

DEUXIÈME TYPE.

Commun aux deux valeurs : 17 sur 19 1/2 mill.

1° Front plus découvert surtout à la racine des cornes ;



2° Cornes plus longues et moins courbes qu'au premier type ;

3° Oreilles à peu près pareilles ;

4° Yeux plus gros et un peu obliques ;

5° Nez plus large, groupe de poils à la racine ;

6° Narines marquées par un trait incliné en dehors.

7° Pommettes plates, légère dépression des joues avant le muflle ;

8° Lèvre supérieure, large, peu élevée, inférieure très-petite, touchant le cor ;

9° Étoile à cinq branches seulement ;

10° Embouchure du cor et pavillon plus étroits qu'au premier type ;

11° Lettres de *Porto* plus grosses et plus rapprochées. Le mot *Scrisorei* commence à 2 mill. de la bordure et finit à 3 mill. ;

12° Les chiffres sont plus gros et droits ;

TROISIÈME TYPE.

Propre aux 80 para ; 17 1/2 mill. sur 20.



1° Front étroit, mais haut comme la tête ; la partie supérieure couverte de houppes de poils ;

2° Cornes étroites et très-allongées ;

- 3° Oreilles à peu près horizontales ;
- 4° Yeux ronds et de face ;
- 5° Nez très-large et se confondant avec la lèvre supérieure ;
- 6° Narines marquées par deux gros points ;
- 7° Pommettes assez saillantes, relativement à l'étroitesse de la tête, séparées de la joue par une dépression ;
- 8° Lèvre supérieure confondue avec le nez, assez étroite ; inférieure, petite ;
- 9° Étoile à six branches ;
- 10° Embouchure et pavillon du cor présentant une disposition intermédiaire aux premier et deuxième types.
- 11° Le mot *Porto* est en petites lettres assez écartées ; *Scrisorei* commence à 2 mill., mais finit à 3 mill. de la bordure ;
- 12° La valeur rappelle le premier type ;

Malgré la ressemblance des types correspondants des deux valeurs, il n'y a pas une identité absolue, complète entre les timbres ; nous avons pris soin d'indiquer les dissemblances les plus notables.

Le papier n'en est pas toujours le même. Les premiers timbres ont paru sur papier azuré ; on trouve le 40 et le 80 para, quoique rarement. Ce sont ceux du premier type. Les mêmes timbres ont paru ensuite sur papier pelure transparent, prenant même sur le 5 para une teinte très-légèrement azurée qui a fait ranger ce timbre dans la série des

timbres sur papier azuré. Les derniers ont été imprimés sur papier mince, mais blanc mat. C'est sur ce même papier que sont imprimés les timbres du deuxième type pour les trois valeurs, et du troisième type pour le 80.

Les couleurs ne sont pas non plus toujours identiques. C'est en nous basant sur toutes ces considérations que nous établissons la classification suivante.

1^o *Timbres du premier type sur papier pelure azuré ;*

40 para	bleu ;
80 »	rouge vineux ;

2^o *Mêmes timbres sur papier pelure transparent ;*

5 para	noir (papier un peu azuré).
5 »	noir ;
40 »	bleu ;
80 »	rouge-vermillon ;

3^o *Mêmes timbres sur papier pelure, blanc mat ou jaunâtre ;*

5 para	noir ;
40 »	bleu foncé ;
80 »	rouge vif ;

4^o *Timbres du troisième type sur papier pelure blanc ;*

80 para	rouge-vermillon ;
80 »	rouge foncé ;

5^o *Timbres du deuxième type sur papier pelure blanc ;*

5 para	noir ;
40 »	bleu pâle ;
40 »	bleu vif ;
80 »	rouge vif.

Quelle est l'authenticité de ces différents timbres ? On s'accorde en général à les admettre tous. Pourtant, ceux du premier type des trois valeurs, parus les premiers, ne font aucun doute. Ceux du troisième doivent à notre avis avoir la même importance, quoique nous n'en ayons pas rencontré d'oblitérés. Quand à ceux du deuxième type, fidèle à notre rôle d'historien, nous devons avouer qu'ils ont été regardés par quelques personnes comme suspects. Nous admettons avec M. Rondot que ces timbres ont été gravés plusieurs fois et qu'il n'est pas étonnant que l'œuvre de graveurs peu habiles présente d'aussi grandes différences, quand on sait combien il est impossible aux plus experts de se reproduire d'une manière absolument identique ?

En est-il de même d'un quatrième type, commun aux 40 et 80 para et dont voici la description ?

QUATRIÈME TYPE.

(17 1/2 mill. sur 19 1/2 mill.)

1^o Front découvert, grosse houppe de poils à la partie supérieure ;

2° Cornes droites à double courbure et base large ;

3° Oreilles plus petites et dirigées presque horizontalement ;

4° Yeux gros et obliques.

5° Nez très-gros comme au deuxième type ; trois lignes de poils à la racine ;

6° Narines indiquées par un trait incliné en dehors ;

7° Pommettes assez saillantes, se continuant avec les joues ; dépression avant le mufle.

8° Lèvre supérieure très-grosse, inférieure plus large qu'aux autres types et s'appuyant sur le cor ;

9° Étoile à six branches, irrégulière ;

10° Embouchure du cor et pavillon comme au deuxième type ;

11° Lettres de *Porto* moins grosses, mais plus rapprochées. Le mot *Scrisorei* commence à 1 1/2 mill. de la bordure pour finir à 3 mill. ;

12° Les chiffres sont à peu près comme au deuxième type.

On peut résumer ces caractères en disant qu'ils participent de ceux du premier et du deuxième types. Ce qui nous inspire des doutes, c'est le papier qui n'est pas celui des autres types, mais opaque, plus épais et offre quelques vergeures. Si ce ne sont pas là des preuves, ce sont au moins de fortes présomptions.

La mise en service en janvier 1862 de la séri

commune aux deux principautés a été suivie du retrait de cette émission propre à la Moldavie.

Timbres de Roumanie.

Novembre 1861 vit rendre le firman qui consacra l'union des principautés sous le gouvernement du prince Couza, lequel prit le nom de Jean I^{er}. La proclamation de l'union eut lieu le 23 décembre 1861.

L'emploi des timbres-poste fut étendu de la Moldavie à la Valachie, en janvier 1862, dit-on. M. Rondot attribue cette application à une ordonnance princière du 25 avril 1862. Les timbres créés par cette ordonnance auraient été émis le 25 juin 1862. Nous admettons volontiers ces derniers renseignements si précis.

ÉMISSION DU 25 JUIN 1862.



Timbres rectangulaires, gravés, typographiés en couleur, sur papier blanc.

D. Armes des principautés (à droite, aigle couronné tenant la croix dans son bec (Valachie); à gauche, la tête de bœuf surmontée de l'étoile

(Moldavie), au-dessus d'un cor de poste dans un cadre à coins arrondis.

L. A droite *Franco*; à gauche, *Scrisorei*. En haut et en bas la valeur en chiffres et lettres.

Valeurs, 3, 6 et 30 para.

Espèces et variétés. Il n'en est pas de cette série comme de celles de Moldavie. Il n'y a qu'un type multiplié par les procédés ordinaires. Les variétés qu'on peut rencontrer sont donc basées uniquement sur le papier et les nuances de couleur.

A. *Tirage sur papier pelure.*

3 para, jaune citron, jaune vif, ocre jaune, ocre foncé.

6 para, rouge vermillon, rouge pâle, rouge carmin, carmin violacé.

30 para, bleu de ciel, gros bleu, bleu de Prusse.

B. *Tirage sur papier pelure à vergeures horizontales.*

3 para, ocre jaune, orange.

6 » carmin et rouge foncé.

30 » gros bleu et bleu de Prusse.

Il serait facile de multiplier les nuances et d'en trouver 7 ou 8 au moins pour chaque valeur sur papier uni : mais cela est sans intérêt. Parmi les tirages sur papier uni, on en trouve sur papier très-fin, d'autres sur papier un peu plus consistant et non transparent. Nous croyons suffisant d'indiquer ces particularités.

Rappelons ici que les trois couleurs, jaune, rouge

et bleu, sont les couleurs nationales de la Roumanie. Cette série a été supprimée en décembre 1864.

ÉMISSION DE JANVIER 1865.

Un abaissement dans le tarif postal et le désir d'affirmer l'union par l'emploi de timbres ne rappelant plus l'ancienne séparation, ont été sans doute les motifs déterminants de cette émission.



Timbres rectangulaires, lithographiés en couleur sur papier blanc.

D. Effigie du prince Couza à gauche (héraldiquement) dans un ovale, au milieu d'un rectangle portant la légende. L'intervalle de l'ovale et du cadre est formé de lignes ondulées. L'encadrement présente un fond de lignes se croisant en losanges, avec de petits traits horizontaux aux inter-sections.

L. A droite *Posta*, à gauche *Romana*. En haut valeur en lettres. En bas, *Franco*. Chiffres indicateurs de la valeur aux quatre angles.

Valeurs, 2, 5 et 20 para.

Espèces et variétés. Outre celles qui sont basées comme pour la série précédente, sur la nature du papier et la nuance des couleurs, il en est de plus importantes empruntées au dessin. Disons d'abord que le dessin et la légende ne sont pas absolument identiques pour les trois valeurs. Il suffit de regar-

der avec attention les diverses parties de la tête, pour se convaincre que si la physionomie générale est la même, les détails des traits notamment au col sont dissemblables. La dimension des lettres de la légende sur les parties similaires est différente. Par exemple, dans le mot *Posta*, les lettres qui ont 1 millim. $\frac{1}{2}$ sont très-visiblement plus petites sur le 20 para que sur les 2 et 5 dont la dimension, à peu près la même pour les deux, a 2 millim. Quant au mot *Romana*, les lettres présentent 2 millim. sur le 5 para et seulement 1 millim. $\frac{1}{2}$ sur le 20. Sur le 2, la dimension est intermédiaire et se rapproche plutôt de celle du 20.

Si maintenant on examine chaque valeur en particulier, on trouve d'abord deux types bien distincts et généralement admis pour le 20 para. Les caractères sont les suivants :

1^{er} TYPE. Front fuyant ; quelques boucles de cheveux en plus au-dessus.

Nez allongé, triangulaire ;

Lèvre inférieure couverte par la moustache ;

Barbe moins épaisse et empiétant moins sur le menton ;

Col plus haut et garni près de son bord antérieur d'une rangée de petits traits obliques ;

Section du col présentant en avant une pointe très-peu renflée ;

Légende, la pointe de l'A de MA, est à dix millimètres de la ligne du bas.

Le O de 20 est plus gros, bosselé et irrégulier en même temps plus petit que le 2 sauf au chiffre supérieur droit.

2^e TYPE. Le front est bombé; il y a quelques mèches de cheveux en moins;

Nez arrondi et plus ramassé;

Lèvre inférieure bien détachée;

Barbe plus épaisse et bien plus fournie;

Col moins haut, mais légèrement renflé en avant, avec peu ou pas de traits obliques;

Section du col offrant une pointe renflée et saillante;

La pointe de l'A de MA est d'un quart de millimètre plus bas;

Le O de 20 est plus étroit et plus grand que le 2, sauf à l'angle inférieur gauche;

Enfin, si l'on compare l'ensemble des deux types, il semble qu'il existe une différence excessivement minime en plus sur la hauteur et la largeur au premier type qu'au deuxième.

Pour le timbre du 5 para, il existe pareillement des différences entre quelques épreuves qui nous ont été signalées par M. Mahé, et qui pourraient constituer un 2^e type. Nous en dirons autant pour notre part du 2 para. C'est en comparant le front, le nez et la section du col principalement qu'on peut trouver des dissemblances, mais nous avouons qu'elles sont tellement faibles que nous renonçons à les décrire:

Ainsi, outre les variétés de types, on trouve les suivantes :

A. *Tirage sur papier blanc.*

- 2 para, jaune clair, orange.
- 5 » bleu de ciel, bleu foncé.
- 20 » rouge pâle, rouge, vermillon et rouge carminé (2 types).

B. *Tirage sur papier vergé, mince et fort.*

- 2 para, orange.

La chute du prince Couza, à la suite d'une révolution a été suivie de la suppression de l'émission en juin 1866. En attendant la suivante, il a été fait usage de la série de juin 1862.

1866. SÉRIE D'ESSAI.

Au moment du renversement du prince Couza, M. Duloz, à Paris, était en train de graver un nouveau type à l'effigie et de le multiplier par ses procédés. M. Poitevin avait été chargé de l'impression. On a pu voir à l'exposition de Paris de nombreuses épreuves d'essai des diverses valeurs de ces timbres. En voici la description :

Timbres rectangulaires gravés, typographiés en couleur sur papier blanc.

D. Effigie à gauche (hér.) du prince Couza, en costume d'officier supérieur, dans un ovale avec ornements aux angles.



L. En haut : *Posta Romana.*

En bas, valeur en lettres. Aux quatre angles, chiffres indiquant la valeur.

Les couleurs adoptées dit-on étaient les suivantes :

2 parale jaune.
5 » bleu.
20 » rouge.

Les spécimens exposés par M. Duloz appartenaient aux nuances orange, bleue, carmin et violette, tandis que la vitrine de M. Stern contenait des feuilles du 5 para vermillon, bleu, carmin et bistre brun. On trouve dans les collections des épreuves en vert, en rose et en bistre foncé. Il est donc difficile de se prononcer sur la valeur de ce renseignement. Ce qui ne fait aucun doute, c'est que la gravure de ces timbres les constituait en immense progrès sur leurs devanciers.

De cette série nous connaissons les épreuves suivantes :

A. Sur papier de chine.

2 parale, bleu.
5 — noir, rouge foncé.
20 — violet gris.

B. Sur papier blanc ordinaire.

5 parale, rouge foncé, bleu, bistre foncé, vermillon, vert, rose pâle et carmin.

ÉMISSION DU 1^{er} AOÛT 1866.

L'avènement du prince Charles de Hohenzollern

au trône de Roumanie nécessite l'émission présente destinée à remplacer celle à l'effigie du prince Couza, et celle aux armes des Principautés, remise provisoirement en usage.

Timbres rectangulaires lithographiés en noir sur papier de couleur.

D. Effigie du prince Charles, regardant à droite (hérald.) dans un cercle de perles. Cadre rectangulaire recouvert sur les côtés verticaux par le médaillon, portant en haut et en bas la légende et rempli sur les côtés par une grecque. Les intervalles du cadre et du médaillon sont occupés par des lignes horizontales et verticales simulant des assises de briques.

L. En haut, *Posta Romana*. En bas, en toutes lettres ; chiffres de la valeur dans un petit carré aux quatre angles.

Valeurs : 2, 5 et 20 parale.

Espèces et variétés. Comme pour l'émission à l'effigie du prince Couza, on a signalé deux variétés pour le 20 parale. Ces deux variétés se retrouvent sur chaque feuille de timbres ; mais contrairement à la même valeur de l'émission précédente, les deux variétés ne sont pas placées alternativement. La première ne se présente qu'après la répétition de la deuxième, ce qui donne à celle-ci un nombre double de celui de la première. Les différences portent prin-



cipalement sur l'encadrement et la légende, sauf quelques très-légères variantes au sinciput et à la section du col.

Voici donc les différences de l'encadrement et de la légende.

PREMIER TYPE : 1° Les parties similaires de la grecque sont opposées partout, c'est-à-dire les creux aux creux, les saillies aux saillies ;

2° Le fond briqueté est plus fin, et les rangées sont au nombre de huit, à l'angle supérieur droit, par exemple ;

3° Le cadre de perles en porte 94 ;

4° Parmi les lettres de *Posta*, le P et l'S sont plus petits qu'au type suivant ;

5° L'O de RO est plus petit, et l'A de NA touche presque la bordure ;

6° Il n'y a pas de point sous le D, ni sur l'I de *Deci* ;

7° Le O du nombre 20 de l'angle inférieur droit, est plus petit que le similaire du 2° type.

DEUXIÈME TYPE : 1° Les parties similaires de la grecque sont opposées dans le bas seulement. Dans la moitié supérieure, la grecque de droite est semblable à celle du premier type. Celle de gauche présente une disposition inverse, d'où résulte qu'elle oppose au côté droit une saillie au creux, un creux à la saillie ;

2° Le fond briqueté est plus gros et les rangées

plus écartées ne sont qu'au nombre de six à l'angle supérieur droit, par exemple ;

3° Le cadre de perles en porte 91 seulement ;

4° Les lettres P et S de *Posta* sont plus grandes qu'au premier type ;

5° L'O de RO est un peu plus grand et l'A de NA est plus écarté de la bordure ;

6° Il y a un point sous le D et sur l'I de *Deci* ;

7° Le 0 du nombre 20 de l'angle inférieur droit est plus étroit et plus haut que le similaire du premier type.

Ce ne sont là que de bien légères différences, mais elles sont suffisantes pour montrer qu'il y eu deux types pour le cadre.

On ne trouve pas semblable différence entre les timbres des deux autres valeurs, mais si l'on compare ces valeurs aux 20 parale, on arrive à cette conclusion :

1° L'effigie est la même.

2° Le cadre ne l'est pas pour toutes les valeurs.

En effet, nous trouvons au cercle de perles :

2 parale, jaune, 95 perles.

5 » bleu, 96 »

Le fond briqueté diffère aussi : prenant pour comparaison l'espace supérieur droit, on trouve :

2 parale, six rangées de petits rectangles,

5 » cinq rangées,

la sixième étant à peine indiquée par un point blanc.

Pour la légende, notamment les mots *Posta Romana*, il y a des différences entre les lettres. Notons seulement :

Pour le 2 parale, le P est légèrement écarté du cadre.

Pour le 5 parale, le P est plus rapproché.

Une disposition inverse existe pour l'A de NA. Dans le 2 parale, il touche presque la bordure ; dans le 5 parale, il est un peu plus écarté.

Nous ne parlons pas de la partie de la légende qui occupe le bas de l'encadrement. L'inscription de la valeur en toutes lettres a nécessité une différence qui s'explique seule. Le mot *Parale*, mis en entier pour les deux basses valeurs, est en abrégé pour le 20.

La comparaison montre donc des différences très-appreciables.

Ces timbres ont été imprimés sur deux espèces de papier différant à la fois par la nuance et par l'épaisseur.

A. *Tirage sur papier fort.*

- 2 parale, jaune vif.
- 5 " bleu.
- 20 " rose, rouge (2 types).

B. *Tirage sur papier plus mince.*

- 2 parale, jaune paille ; jaune vif ; orange.
- 5 " bleu pâle.
- 20 " rose pâle ; groseille (2 types).

On a vu circuler parmi les collectionneurs quelques enveloppes de papier jaune qui offraient une particularité que notre rôle d'historien nous oblige à noter. Manquant, dit-on, de timbres de 5 parale, l'administration roumaine aurait appliqué sur ces enveloppes deux timbres jaunes de 2 parale, et un demi-timbre formé par une section en diagonale d'un timbre entier, les trois parties adhérant ensemble. Les deux timbres et la moitié formeraient l'équivalent de 5 parale. Cet usage serait renouvelé de ce qu'on a observé sur les premières séries du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Chili, etc. Ce qui serait neuf, ce ne serait pas l'idée, mais l'application de cette idée à l'exploitation de la crédulité des collectionneurs par quelque spéculateur de bas étage. C'est tout ce que nous pouvons en dire. Car il n'est pas besoin de l'administration de la Roumanie pour l'appliquer.

ÉMISSION DU 1^{er} FÉVRIER 1868.

C'est, dit-on, l'adoption du système décimal qui a nécessité la réforme des anciens timbres et l'adoption des nouveaux.

Timbres rectangulaires, lithographiés en couleur sur papier blanc uni.

D. Effigie du prince Charles regardant à droite (hérald.) dans un



cercle de perles. Cadre rectangulaire à côtés verticaux formés d'une double grecque recouverte en partie par le médaillon : à côtés horizontaux supportant la légende avec rosace aux angles. Les intervalles du rectangle et du médaillon sont remplis de lignes horizontales.

D. En haut : *Posta Romana* ; en bas, la valeur.

2 Bani Orange.

4 — Bleu.

18 — Rose.

La nuance de ces timbres varie beaucoup.

La série qui nous occupe est encore présentement en service.

TIMBRES PROPOSÉS.

Plusieurs types ont été présentés à diverses époques à l'administration postale de la Roumanie. Il n'est pas sans intérêt de les faire connaître.

Le premier est celui que l'on doit au crayon de M. Riester. Il était destiné au concours pour la nouvelle émission qui se préparait en 1865 et qui n'a fourni que l'essai officiel dont nous avons donné la description (série d'essai). Le timbre de M. Riester n'est parvenu que trop tard, par suite des lenteurs de la filière administrative, mais malgré ses mérites, nous doutons qu'il ait pu être accepté. En voici la description.

Timbre rectangulaire, lithographié en couleur sur papier blanc.

D. Aigle couronnée, tenant la croix et chargée en cœur d'une tête d'urus, au-dessus d'un cor de poste, dans un ovale à fond blanc. Cadre formé d'ornements, conservant des espaces blancs, destinés à contenir la légende.

On en connaît des couleurs suivantes :

Noir, vert tendre, brun noir, carmin, bleu foncé.

Comme on l'a dit avec raison, l'aigle de ce timbre a la pose trop napoléonienne. C'est un défaut à l'étranger. La situation de la tête d'urus sur la poitrine de l'aigle est au moins singulière, si elle n'est pas contraire, comme nous le craignons, à certaines règles de l'art héraldique. A part ces légers défauts, la composition plait et aurait mérité un meilleur sort.

Un deuxième type, que nous croyons originaire de Florence, car il a un air de famille avec des timbres proposés aux gouvernements italien et pontifical, nous paraît assez peu sérieux (1).

Il est rectangulaire gaufré en couleur sur papier blanc.



(1) Ce timbre et le suivant, tous deux de M. R. de Florence avaient, nous dit-on, toute chance de réussite, au-

D. Lion à droite tenant le glaive sur fond d'or (pointillé) dans un ovale orné; en haut, à droite, une tour, à gauche la lune.

L. Sur les côtés : *Posta*, à droite; *Romana*, à gauche. En bas *parale*. Deux petits hexagones sont sans doute destinés à contenir la valeur en chiffre. On en connaît de trois couleurs :

Jaune, bleu, carmin foncé.

L'auteur nous paraît avoir dépassé les limites de la fantaisie et, n'étaient les mots *Romana* et *parale*, il pourrait aussi bien convenir à la Norvège ou à la Finlande.

Le troisième type est de la même pauvreté, mais c'est un timbre destiné à des enveloppes, car il est imprimé à l'angle supérieur droit de l'enveloppe. Il est également gaufré en couleur sur papier blanc.



Au centre la tête de bœuf sur fond parti d'azur (lignes horizontales) et de gueule (lignes verticales), entouré d'un cercle de perles dans une grande étoile à 6 branches portant :

1^o Branche médiane supérieure : chiffre 2.

2^o » » inférieure : le mot *par*.

près de l'administration roumaine; mais le destin en avait décidé autrement. M. R. s'appropriä une somme assez ronde et se sauva.

N. de la R.

- 3° » supérieure droite : une tour.
- 4° » inférieure » la lune.
- 5° » supérieure gauche : le soleil.
- 6° » inférieure » une tour.

Ces pièces sont gaufrées sur couleur.

Le dessin laisse énormément à désirer et doit sortir de la même fabrique que le précédent. Les couleurs sont les mêmes.

Tels sont les renseignements que nous pouvons faire connaître à propos des timbres de Moldavie et de Roumanie. En les exposant, nous avons surtout le désir d'obtenir des détails plus circonstanciés sur les timbres de la première émission principalement, et nous serons heureux de les accueillir.
